



Le Service Audiovisuel (SAVE)

Christophe Barras
Présentation aux
Associations

3 octobre 2023

Les missions du service audiovisuel

- 1) Mise à disposition et exploitation des moyens audiovisuels
- 2) Prêt de matériel
- 3) Visioconférences
- 4) Réalisation et production vidéo
- 5) Conseil et acquisition de matériel

Prêt de matériel

- Instituts et labo EPFL
- Associations d'étudiants (environ 100)
- Manifestations (Balélec, Sysmic, etc...)
- Plus de 500 prêts de matériel en 2022



Dépannage audiovisuel

Prêt de matériel[Visioconférence](#)[Production vidéo](#)[Assistance technique](#)[Conseil et acquisition](#)[Contact](#)

Prêt de matériel



Nous mettons à disposition du matériel audiovisuel pour les services, facultés et les associations de l'EPFL (réservations minimum 2 jours à l'avance; prêts de 5 jours maximum).

Nous ne faisons pas de prêt direct aux étudiants, vous pouvez néanmoins faire une « Demande de prêt ». Il faut que cette demande soit accompagnée d'une confirmation (un e-mail suffit) de votre professeur e s ou d'un service officiel de l'EPFL, apte à couvrir les frais en cas de déprédation ou de vol.

Les horaires d'ouverture du service de prêt pendant la période académique sont:

du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Hors période académique:
sur rendez-vous

[Demande de réservation](#)

Voici une liste du matériel disponible en prêt:

- Sonorisation (table de mixage amplifiée, haut-parleurs)
- Haut-parleurs actifs, y compris micro HF
- Micro HF cravate ou main
- Projecteur vidéo, écran de projection
- Ecran LCD / LED
- Caméras vidéo
- Câbles divers (HDMI, VGA, audio, etc.)
- Enregistreur audio numérique

[Règlement du prêt](#)

Demandes - Services & Support x +

support.epfl.ch/epfl?id=epfl_sc_cat_item&sys_id=34873df34fd2e3809d2bdf601310c76c&sysparm_category=97fe43c44fb513009d2bdf601310c7a8

Applications Reporting Portal Logo EPFL Autres favoris ServiceNow Sésame 2 UBS e-banking Login IS-Academia Options utilisateur... Info coronavirus QUICKSTART_Recor... EPFL - SESAME Accès authentifiés... Autres favoris Liste de lecture

EPFL Finances Coronavirus Info Mes Demandes 1 Mes Approbations 1 État des services Demo Chat Christophe Barras FR-

Indique les éléments requis

Demande de prêt

Le SAVE met à disposition du matériel audiovisuel en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits exprimés par l'utilisateur. Le matériel mis à disposition dépend des disponibilités et ne peut être assuré qu'après confirmation écrite du service de prêt. Sauf autorisation spéciale, il est interdit d'exploiter le matériel prêté en dehors de l'enceinte de l'EPFL.
En complétant ce formulaire vous affirmez avoir pris connaissance du règlement du service de prêt disponible sur notre site : <https://www.epfl.ch/campus/services/audiovisuel/>

*** Cette demande est pour** **Accréditation**

Informations

*** la manifestation** *** Lieu de la manifestation**

*** Nom de l'association / faculté** *** Statut**

Date et matériel

*** Date de retrait souhaitée** *** Date de restitution souhaitée**

Withdrawal of equipment from the CE0440 according to the schedules below

Horaires d'ouvertures :

Période académique : **Hors période académique :**

Hors période académique :

Sonorisation 2xHP + table mix **Haut parleur actif + 1x micro HF**

Informations obligatoires

la manifestation **Lieu de la manifestation**
Nom de l'association / faculté **Statut**
Date de retrait souhaitée
Date de restitution souhaitée

Service Desk, Av. A. Piccard 3, MA AO 393, tel: 1234 (de l'ext: +41 (0)21 693 1234) Lundi au vendredi 8h à 19h Email: 1234@epfl.ch Plus d'informations Remote control

09:23 06.10.2021 20

Règlement de prêt du SAVE

Le service audiovisuel (SAVE) est un service interne de l'EPFL qui offre un service de prêt de divers matériels de diffusion audio et vidéo.

Le service de prêt est atteignable du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Ce service de prêt est dédié uniquement aux services, professeurs et s, collaborateurs rices et associations reconnues de l'EPFL (<http://associations.epfl.ch>)

Le matériel prêté est destiné uniquement aux manifestations organisées sur le campus.

Le SAVE met à disposition du matériel audiovisuel en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits exprimés par l'utilisateur rices. Le matériel mis à disposition dépend des disponibilités et ne peut être assuré qu'après confirmation écrite du service de prêt.

- 1) Toute demande de prêt doit nous être soumise 48h à l'avance en utilisant le formulaire officiel disponible sur :
<https://www.epfl.ch/campus/services/audiovisuel/prest-de-materiel/>
- 2) La réservation ne sera effective qu'après la confirmation écrite du service de prêt du SAVE
- 3) Les demandes de matériel peuvent être uniquement faites par une personne physique membre d'une association reconnue de l'EPFL ou d'une faculté et ayant un numéro Sciper.
- 4) Le matériel sera pris en charge et restitué dans les locaux du SAVE CE 0 440 uniquement par la personne qui en a fait la demande.
- 5) La durée du prêt ne pourra excéder 5 jours ouvrables.
- 4) Le matériel est prêté en état de fonctionnement, tout défaut doit immédiatement être signalé.
- 6) L'utilisateur rices s'engage à remettre le matériel dans un état impeccable et rangé correctement. Le nettoyage du matériel est de la responsabilité de l'utilisateur rices.
- 7) L'utilisateur rices s'engage à supporter les frais résultant des détériorations du matériel mis à disposition, de la perte, de vol, de dégâts occasionnés par eux-mêmes ou par des tiers lors de fausses manipulations, intempéries, accidents, malveillances ou non-respect des consignes données par le SAVE. L'utilisateur rices est censé contracter une assurance en ce sens.
- 8) Tout appareil non restitué sera considéré comme neuf et facturé au prix de vente catalogue en vigueur à ce jour.
- 9) Le SAVE vérifiera le bon fonctionnement du matériel à dater de son retour et signalera toute défectuosité à l'utilisateur rices dans les 48 heures. Toute remise en état, réparation, accessoires non retournés, endommagés ou modifiés, seront facturés au prix de remplacement ou de remise en état. Il est strictement interdit d'ouvrir les appareils.
- 10) L'utilisateur rices s'engage à ne pas mettre en cause, sous quelque forme que ce soit, la responsabilité du SAVE en cas de dommages, d'accidents, de nuisances ou de problèmes quelconques pouvant résulter de l'utilisation du matériel mis à disposition.

Règlement de prêt du SAVE

Le service audiovisuel (SAVE) est un service interne de l'EPFL qui offre un service de prêt de divers matériels de diffusion audio et vidéo.

Le service de prêt est atteignable du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Ce service de prêt est dédié uniquement aux services, professeurs et s, collaborateurs rices et associations reconnues de l'EPFL (<http://associations.epfl.ch>)

Le matériel prêté est destiné uniquement aux manifestations organisées sur le campus.

Le SAVE met à disposition du matériel audiovisuel en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits exprimés par l'utilisateur rices. Le matériel mis à disposition dépend des disponibilités et ne peut être assuré qu'après confirmation écrite du service de prêt.

1) Toute demande de prêt doit nous être soumise 48h à l'avance en utilisant le formulaire officiel disponible sur :

<https://www.epfl.ch/campus/services/audiovisuel/prest-de-materiel/>

un membre d'une association reconnue de l'EPFL ou d'une faculté et ayant un numéro sciper.

- 4) Le matériel sera pris en charge et restitué dans les locaux du SAVE CE 0 440 uniquement par la personne qui en a fait la demande.
- 5) La durée du prêt ne pourra excéder 5 jours ouvrables.
- 4) Le matériel est prêté en état de fonctionnement, tout défaut doit immédiatement être signalé.
- 6) L'utilisateur rices s'engage à remettre le matériel dans un état impeccable et rangé correctement. Le nettoyage du matériel est de la responsabilité de l'utilisateur rices.
- 7) L'utilisateur rices s'engage à supporter les frais résultant des détériorations du matériel mis à disposition, de la perte, de vol, de dégâts occasionnés par eux-mêmes ou par des tiers lors de fausses manipulations, intempéries, accidents, malveillances ou non-respect des consignes données par le SAVE. L'utilisateur rices est censé contracter une assurance en ce sens.
- 8) Tout appareil non restitué sera considéré comme neuf et facturé au prix de vente catalogue en vigueur à ce jour.
- 9) Le SAVE vérifiera le bon fonctionnement du matériel à dater de son retour et signalera toute défectuosité à l'utilisateur rices dans les 48 heures. Toute remise en état, réparation, accessoires non retournés, endommagés ou modifiés, seront facturés au prix de remplacement ou de remise en état. Il est strictement interdit d'ouvrir les appareils.
- 10) L'utilisateur rices s'engage à ne pas mettre en cause, sous quelque forme que ce soit, la responsabilité du SAVE en cas de dommages, d'accidents, de nuisances ou de problèmes quelconques pouvant résulter de l'utilisation du matériel mis à disposition.

Règlement de prêt du SAVE

Le service audiovisuel (SAVE) est un service interne de l'EPFL qui offre un service de prêt de divers matériels de diffusion audio et vidéo.

Le service de prêt est atteignable du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Ce service de prêt est dédié uniquement aux services, professeurs et s, collaborateurs rices et associations reconnues de l'EPFL (<http://associations.epfl.ch>)

Le matériel prêté est destiné uniquement aux manifestations organisées sur le campus.

Le SAVE met à disposition du matériel audiovisuel en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits exprimés par l'utilisateur rices. Le matériel mis à disposition dépend des disponibilités et ne peut être assuré qu'après confirmation écrite du service de prêt.

- 1) **Toute demande de prêt doit nous être soumise 48h à l'avance en utilisant le formulaire officiel disponible sur :**

<https://www.epfl.ch/campus/services/audiovisual/prest-de-materiel/>

un membre d'une association reconnue de l'EPFL ou d'une faculté et ayant un numéro Sciper.

- 4) **Le matériel sera pris en charge et restitué dans les locaux du SAVE CE 0 440 uniquement par la personne qui en a fait la demande.**

- 3) **Les demandes de matériel peuvent être uniquement faites par une personne physique membre d'une association reconnue de l'EPFL ou d'une faculté et ayant un numéro Sciper.**

- 4) **Le matériel sera pris en charge et restitué dans les locaux du SAVE CE 0 440 uniquement par la personne qui en a fait la demande.**

- 8) Tout appareil non restitué sera considéré comme neuf et facturé au prix de vente catalogue en vigueur à ce jour.
- 9) Le SAVE vérifiera le bon fonctionnement du matériel à dater de son retour et signalera toute déféctuosité à l'utilisateur rices dans les 48 heures. Toute remise en état, réparation, accessoires non retournés, endommagés ou modifiés, seront facturés au prix de remplacement ou de remise en état. Il est strictement interdit d'ouvrir les appareils.
- 10) L'utilisateur rices s'engage à ne pas mettre en cause, sous quelque forme que ce soit, la responsabilité du SAVE en cas de dommages, d'accidents, de nuisances ou de problèmes quelconques pouvant résulter de l'utilisation du matériel mis à disposition.

Les missions du service audiovisuel

- 1) Mise à disposition et exploitation des moyens audiovisuels
- 2) Prêt de matériel
- 3) Visioconférences
- 4) Réalisation et production vidéo
- 5) Conseil et acquisition de matériel

[Dépannage audiovisuel](#)[Prêt de matériel](#)[Visioconférence](#)**[Production vidéo](#)**[Assistance technique](#)[Conseil et acquisition](#)[Contact](#)

Production vidéo



Nous mettons à votre disposition l'infrastructure et le savoir-faire nécessaires à la mise en place et à la réalisation de production vidéo:

Contact: save.productionvideo@epfl.ch

- Tournage sur site
- Montage vidéo
- Conseil pour toute question relative à la réalisation de vidéos

LIENS:

EPFL en images
<https://information.epfl.ch>

MOOC Factory
<https://moocs.epfl.ch/fr/mooc-factory-fr/>

Une question ? Un problème ?

save.pret@epfl.ch

<http://save.epfl.ch>

Merci pour votre attention